

RW/921/2025/3538/13744/8

Lot 8

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2025. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2025. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35045: Vallée de la Semois en aval de Alle

Nombre d'arbres total	79	--
Volume grumes	100,172	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	100,172	m ³
Cube moyen	1 268	dm ³
Circonférence moyenne	142,595	cm
Surface de coupe	23,480	ha
Contact	COURTOY Simon, 0470 22 19 71	
Triage	Triage De Bohan	
Propriétaire	Vresse Cne	
Lieu(x)-dit(s)	TAILLE TASQUIN	
Vente	Vente feuillue communale Mercredi 14 mai 2025 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Gélivé Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
Cat. (cm)	Nbre	Vol. (m³)	Nbre	Vol. (m³)	Nbre	Vol. (m³)
95	4		-		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	4	2,448	-		-	
105	3		1		-	
115	10		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	13	9,983	2	1,384	-	
125	9		2		-	
135	12		-		-	
145	5		1		2	
Total grumes 120/150	26	28,623	3	3,097	2	2,168
155	6		1		2	
165	7		-		-	
175	4		2		-	
Total grumes 150/180	17	28,180	3	4,397	2	2,962
185	1		-		-	
195	2		-		-	
Total grumes 180/200	3	5,273	-		-	
215	1		-		2	
225	-		-		1	
Total grumes 200/250	1	2,384	-		3	9,273
Total grumes	64	76,891	8	8,878	7	14,403
Houppiers/Taillis	-		-		-	